

1 boîte chocolat "mémé"
 1 boîte chocolat "Ouzubelle"
 20 cornets.
 1 sac de boudoir fins
 1 cornet grand de café "mémé"
 1 plaquette chocolat "mémé"

3 bonnets de laine (9 à 12 ans)
 4 cache-cols de laine
 2 pull-overs.
 1 chemise
 1 paire de chaussures
 1 trousse

Noël 1934

Le Noël des enfants des chômeurs
organisé en Creuse en 1934

Source documentaire principale : archives de
la Préfecture de la Creuse, cote 4 M 42.

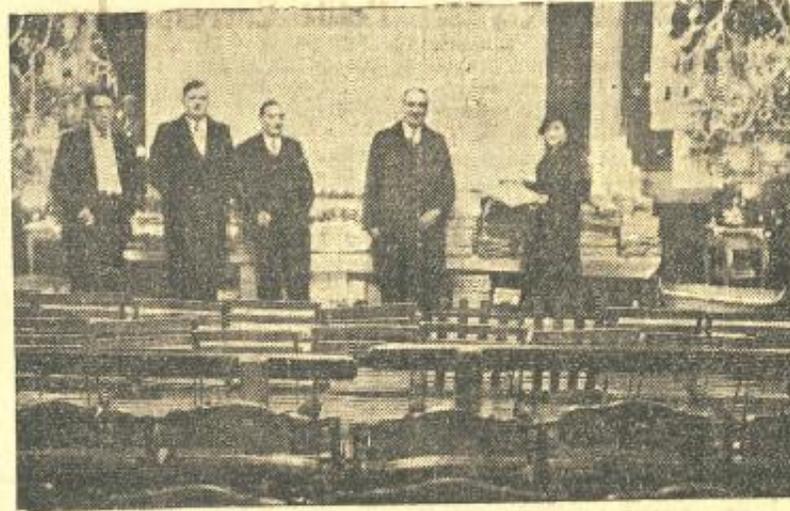
3 fourneaux	3 animaux timés
6 balles	1 jeu de courses
1 épicerie	6 trompettes
12 animaux sautés	2 pianos
6 rouleaux mécaniques	2 clous
2 jeux de cubes	3 jeux de quilles
2 jeux de construction	6 jeux de l'oeil
1 jeu de construction	1 jeu du soléil
	3 poupées

Article de presse qui fait le récit de la distribution de cadeaux qui a eu lieu le 31 décembre 1934 au cinéma d'Aubusson au profit de 500 enfants de chômeurs

« La salle, magnifiquement décorée, avait un aspect féérique, avec ses guirlandes de lampes électriques et ses deux sapins symboliques, encadrant les montagnes de cadeaux ».

A AUBUSSON

Le Noël des enfants des chômeurs



(Photo « Courrier du Centre ».)

Peu avant l'ouverture des portes de la salle du Cinéma Aubussonnais, où avait lieu la distribution des cadeaux aux enfants. Quelques organisateurs ; de droite à gauche : Mme Michaud, directrice de l'école de filles de la place Villeneuve ; M. Baufret, directeur de l'école de garçons ; capitaine Jabin, président du Syndicat d'Initiative ; M. Jean Couturier, secrétaire du Syndicat des ouvriers en tapis et tapisseries d'art ; M. Langlais, secrétaire du comité de chômage.

C'est lundi 31 décembre, à 16 heures, qu'eut lieu, dans la salle du Cinéma Aubussonnais, mise gracieusement à la disposition du Comité par le sympathique directeur M. Drot, la distribution aux enfants des écoles du « Noël » des enfants des chômeurs.

La salle, magnifiquement décorée, avait un aspect féérique, avec ses guirlandes de lampes électriques et ses deux sapins symboliques, encadrant les montagnes de cadeaux donnés à cet effet.

A 16 heures, les enfants des diverses écoles de la ville entrent en ordre, accompagnés par leurs maîtresses et maîtres, et, après un morceau d'entrée joué avec maestria sous l'habile direction de M. Adolphe Jouannet, chef de la Symphonie, il est projeté un film comique sur l'écran.

Ensuite, la distribution commence. Ce sont d'abord des gâteaux, puis des bonbons, des oranges et enfin des jouets ; les rires fusent, chacun s'in-

terpelle, on est heureux d'assister à cette fête de famille qui montre une fois de plus que le gouvernement n'oublie pas les enfants de ceux qui souffrent et ne peuvent donner ce qu'ils voudraient à leurs enfants.

Parmi les personnalités présentes à cette manifestation, nous avons remarqué M. Bor, sous-préfet ; M. Darfeuille, curé-archiprêtre d'Aubusson ; M. le capitaine Gosselin, commandant la gendarmerie d'Aubusson ; le capitaine Jabin ; M. Chambonnet, conseiller général ; M. Tartary, maire d'Aubusson, entouré de nombreux conseillers municipaux, etc., etc...

La distribution des jouets terminée et 500 enfants contents, un dernier morceau de musique terminait cette petite fête bien réussie.

Nous ne voulons pas terminer ce bref compte rendu sans remercier les dévoués organisateurs qui, malgré le peu de temps dont ils eurent à disposer, surent faire vite et... bien !..

« À 16 heures, les enfants des diverses écoles de la ville entrent en ordre [...], et après un morceau d'entrée joué avec maestria [...], il est projeté un film comique sur l'écran. Ensuite, la distribution commence. Ce sont d'abord des gâteaux, puis des bonbons, des oranges et enfin des jouets : les rires fusent [...] ».

Contexte historique : crise des années 1930 (« Grande Dépression »)

La déroute financière d'octobre 1929 (krach de Wall Street) a plongé le monde dans une crise économique et financière qui durera dix ans, entraînant faillites et chômage de masse à travers l'ensemble des pays industrialisés.

« [...] la situation de plus en plus angoissante de la petite ville de Felletin. Les deux industries qui en faisaient la prospérité, la tapisserie d'art et la taille du diamant, sont en chômage depuis 5 ans. Un tiers de la population ouvrière a quitté Felletin et un fonds de chômage a dû être créé en 1932 où sont inscrits 160 à 180 chômeurs. ».

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE
ARRONDISSEMENT D'AUBUSSON
COMMUNE DE FELLETIN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Extraits du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de FELLETIN

Séance du 21 Février 1937

OBJET: CHOMAGE

L'an mil neuf cent trente sept le vingt et un de Février à quatorze heures

Le Conseil Municipal de la commune de FELLETIN, légalement convoqué par M. le Maire s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur le Docteur Monthieux, Maire, Chevalier de la Légion d'Honneur pour la session légale

Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Présents: MM. Joulot et Golbéry adjoints, Letixier, Maisonnnet Nicoux, Paufique, Barbier, Loulergue, Murat, Levacher-Gourdon, Dulac, des Borderies

Le nombre des Conseillers Municipaux en exercice est de 21

faisant la majorité des membres en exercice.

Absents: MM. Ritou, Gounot, Beauvinon, Combrailler, Tougniaud, Michélon, Maufus

M. Murat a été élu secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Président ouvre la séance: Mr Joulot demande au Conseil de vouloir bien exposer aux Parlementaires de la Creuse la situation de plus en plus angoissante de la petite Ville de Felletin. Les deux industries qui en faisaient la prospérité la tapisserie d'art et la taille du diamant sont en chômage depuis 5 ans. Un tiers de la population ouvrière a quitté Felletin et un fonds de chômage a dû être créé en 1932 où sont inscrits de 160 à 180 chômeurs

La situation est angoissante aussi bien pour les ouvriers obligés de vivre avec la seule indemnité de chômage que pour les commerçants écrasés d'impôts qui voient venir avec terreur l'échéance du terme et vivent dans l'attente

Arch. dép. Creuse, 10 M 79

angoissée de clients appauvris de plus en plus rares - Par répercussion les produits agricoles ne trouvent plus de clients que bien plus difficilement - Cette situation vient de se compliquer d'une augmentation du coût de la vie - Mr Joulot fait remarquer que le camp de la Courtine n'étant situé qu'à une vingtaine de kilomètres de Felletin une usine de munitions pour les exercices de tir serait bien placée, ou toute autre industrie, en raison d'usines vacantes dans la localité dont plusieurs avec forte chute d'eau et d'une usine électrique à proximité La main d'oeuvre intelligente s'adapterait rapidement à tous travaux - Le Conseil Municipal après en avoir délibéré adopte le point de vue de Monsieur Joulot et prie Messieurs les Parlementaires de la Creuse d'intervenir auprès des Pouvoirs publics.

Pour copie conforme:
FELLETIN, le 24 AVR. 1937



Le Maire,
Moussier

Instructions ministérielles de
décembre 1934 données
aux Préfets pour
l'organisation locale du Noël
des enfants des chômeurs

« Il vous appartiendra de
constituer un ou plusieurs
comités par
arrondissement, chargés
de faire appel à la
générosité publique et de
recueillir des dons en
argent ou en nature ».

MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR

Direction du Personnel
et de
L'Administration Générale.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, le 6² Décembre 1934

N° 147

Le MINISTRE de l'INTÉRIEUR
à Messieurs les PRÉFETS

M

9 DEC 1934

Le Gouvernement a décidé d'organiser dans toute la France, comme il vient de le faire à Paris sous le Haut Patronage de M. le Président de la République, le Noël des enfants des chômeurs.

Je vous laisse le soin de veiller à la bonne réalisation de ce projet dans votre département.

Comme dans tous les cas analogues où votre initiative personnelle a déjà eu à s'employer, il vous appartiendra de constituer un ou plusieurs Comités par arrondissement, chargés de faire appel à la générosité publique et de recueillir des dons en argent ou en nature.

S.F. et proposition pour constituer Comité Préfets

Le concours efficace que vous ne manquerez pas de susciter de la part des Chefs de nos grandes Administrations publiques et de leur personnel, ainsi que la participation dévouée des bonnes volontés toujours acquises d'avance à un projet de cette nature vous permettront, j'en suis convaincu, de mener à bien l'accomplissement de l'oeuvre qui vous est confiée, dont l'intérêt social et la portée morale s'imposent actuellement d'eux-mêmes sans qu'il soit besoin de les dégager davantage.

Le Ministre de l'Intérieur :

Marcel REGNIER

de l'INTERIEUR

(Direction du Personnel et de l'Administration Générale -
1er Bureau.) à PARIS.

En exécution des prescriptions de votre dépêche N° 147, en date du 6 Décembre courant, concernant le Noël des enfants des chômeurs, j'ai l'honneur de vous rendre compte que le Comité institué à cet effet s'est réuni à la Préfecture sous ma présidence.

Les membres présents ont désigné . . . le Receveur Particulier des Finances pour recevoir les dons en espèces et Mme la Directrice de l'Ecole Normale de Jeunes Filles pour recevoir les dons en nature.

. . . le Proviseur a décidé de faire effectuer une collecte parmi les élèves du Lycée, afin de recueillir des fonds qui permettront l'achat d'objets destinés aux enfants des chômeurs.

A l'issu de cette réunion, un communiqué a été remis à la Presse pour faire appel à la générosité publique.

L'arrondissement de Guéret n'est pas un centre industriel et les Municipalités n'ont pas constitué de fonds

Création d'un comité à Guéret et décision de répartir les fonds et les objets recueillis entre la commune de Bourganeuf et l'arrondissement d'Aubusson

« Les membres présents ont désigné M. le Receveur particulier des finances pour recevoir les dons en espèces et Mme la Directrice de l'École normale de jeunes filles pour recevoir les dons en nature ».

de chômage. Aussi, dans un esprit de solidarité communale, les membres du Comité, sur ma proposition, ont décidé d'adresser les dons recueillis au Comité de l'arrondissement d'Aubusson, où, depuis de longs mois, les ouvriers des tapisseries sont sans travail, ainsi qu'à la Mairie de Bourganeuf où l'on m'a signalé une soixantaine de chômeurs. Une aide plus efficace pourra aussi être apportée à leurs enfants.

LE PREFET DE LA CREUSE.

Composition du comité d'honneur et du comité permanent

Organisation matérielle de cet évènement largement confiée au personnel enseignant

Comité d'honneur

ambudon -
Feltin -
Arnaud -

- Comité d'honneur
- M: le Préfet de la Creuse
 - M.M: Grand, Sénateur de la Creuse, Maire de Guéret
 - Judet, Sénateur de la Creuse,
 - Comenot, d°
 - Bénassy, Député de la Creuse
 - Riffatere, d°
 - Ferrand, d°
 - Biviere, d°
 - Filloux, Président du Conseil Général.



Comité Permanent

Président: M: le Préfet de la Creuse,
Vice-Présidents: M.M. Grand
Filloux

- (dans argent) x Secrétaire Général: M. Lafay, ancien Directeur de l'École Normale
x Trésorier Général: M. Pére, Receveur des Finances
(Avec) x M. Mayade, Secrétaire Général de la Préfecture à Guéret,
x Mlle Bellecyp, Directrice de l'École Normale de Jeunes Filles
x M^{me} la Directrice du Lycée de Jeunes Filles
x M^{me} Martin, Directrice de l'École Communale
x M: Boulogne, Proviseur du Lycée
x M: Pourroy, Directeur de l'École Normale
x M: Tartary, Directeur de l'École Communale
x M^{me} Brunet, Directrice de l'École Maternelle
x M^{me} la Directrice de l'École St. Thérèse
x M: le Directeur de l'École Notre-Dame
x M: Garnet, Président du Comité d'Hygiène Sociale
x M: Lamm, Inspecteur d'Académie,

Communiqué remis
à la presse à l'issue
de la réunion du
comité de Guéret

Communiqué à la Presse

Noël des Enfants des chômeurs

Le comité organisé en vue du Noël des enfants des chômeurs s'est réuni le 19 décembre courant à la Préfecture sous la présidence de M^r le Préfet.

M^r le Receveur Particulier des Finances a été désigné pour recevoir les dons en espèces qui lui seront adressés.

M^{me} la Directrice de l'École Normale de jeunes filles a été désignée pour recevoir les dons en nature.

Le comité adresse un pressant appel à toutes les personnes charitables qui voudront bien venir en aide aux enfants des familles de chômeurs afin de leur permettre de passer dans la joie les fêtes de Noël de la même façon que sous leurs petits camarades qui n'ont pas à souffrir ^{directement} ~~consécutivement~~ de la crise économique actuelle que nous traversons.

« Le comité adresse un pressant appel à toutes les personnes charitables qui voudront bien venir en aide aux enfants des familles de chômeurs ».

ARBRE de NOËL des ENFANTS des CHÔMEURS

Le Comité d'organisation de l'Arbre de Noël des Enfants des Chômeurs s'est réuni, le 2 Février, pour arrêter ses Comptes définitifs qui se présentent ainsi qu'il suit:

D O N S :

- Ville d'Aubusson -----	4.040	fr.00
- Caisse d'Épargne d'Aubusson -----	500	
- les parlementaires de l'arrondissement -----	75	
- Syndicat des Commerçants -----	1.000	
- Chambre de Commerce de la Creuse -----	300	
- Syndicat d'Initiatives -----	300	
- Comité de Guéret -----	300	
- Sté des Amis d'Aubusson -----	200	
- Sté des Forces Motrices de la Hte Creuse -----	100	
- Entreprise Gagnereau -----	100	
- Union des Coopérateurs -----	100	
- les fonctionnaires d'Aubusson -----	988	18
- Sté des Anciens Combattants -----	163	40
- Professions libérales -----	385	
- Banques d'Aubusson -----	132	
- Souscripteurs divers -----	355	
	-----	-----
Total -----	9.038	fr.55
	-----	-----

De plus, le Président du Comité a reçu, de Dames de la ville et de Commerçants, un certain nombre d'effets utiles.

Mr le Sous-Préfet d'Aubusson, en son nom personnel et au nom du Comité, remercie de nouveau, bien sincèrement, les Collectivités et particuliers qui ont bien voulu s'intéresser à cette oeuvre de haute portée morale et qui, par leur concours, ont permis de distribuer:

- le 31 Décembre 1934 (au cours de la fête de l'Arbre de Noël), des jouets, gâteaux et friandises, à plus de 500 enfants, pour une somme de 5.620 francs.
- au cours de la semaine du 20 au 26 Janvier 1935, des effets utiles aux enfants qui en avaient besoin, à leur taille et conformes aux désirs des parents, pour une valeur d'au moins 6.000 francs.

La différence entre les recettes et la valeur des objets distribués provient des réductions consenties par les Commerçants d'Aubusson, chez qui la totalité des jouets, friandises et effets ont été achetés.

Résultat de la collecte

Institutions publiques et entreprises privées comptent parmi les principaux donateurs

Guéret, le 9 Janvier 1935

Le Proviseur du Lycée de Garçons de Guéret

à Monsieur le Préfet de la Creuse

à Guéret.

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous informer que la souscription que j'ai ouverte parmi les Elèves du Lycée de Garçons, de leur offrir de biscuits, en faveur du "Noël aux Enfants des Chômeurs" de Département, s'est élevée à la somme de 415 francs.

Je suis heureux que mes Elèves aient aussi cordialement répondu à l'appel que je leur adressais de la part du Comité, pour leur permettre d'apporter quelques gâteries à leurs petits camarades déshérités.

Dès demain je m'occuperai de faire parvenir les jouets et les friandises à Madame la Directrice de l'Ecole normale d'Institutes, chargée de recueillir les dons.

Je vous prie de m'en faire bien agréer, Monsieur le Préfet, l'expression très respectueuse de mes sentiments entièrement dévoués.

Le Proviseur du Lycée,

H. Dujardin

Résultat de la collecte organisée par le Proviseur du lycée de garçons de Guéret

« Je suis heureux que mes élèves aient aussi cordialement répondu à l'appel que je leur adressais de la part du comité pour lui permettre d'apporter quelques gâteries à leurs petits camarades déshérités ».



Aubusson, le 31 Décembre 1954.

Noël des Enfants
des chômeurs

Le Sous-Préfet d'Aubusson

à Monsieur le Préfet de la Creuse.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la fête de l'Arbre de Noël des Enfants des Chômeurs que j'ai organisée à Aubusson suivant vos instructions, s'est déroulée aujourd'hui de 16 Heures à 18 Heures, dans la salle du Cinéma de l'Hôtel de France.

500 enfants environ y assistaient. Une distribution de jouets et de friandises a été faite à tous les enfants. Des étrennes utiles (lainages) seront distribués ultérieurement dans les classes par les soins du personnel enseignant.

Des collectivités (Ville d'Aubusson, Syndicat des Commerçants, Syndicat d'Initiative, Société des Amis d'Aubusson, Anciens Combattants, et des personnalités nombreuses des Administrations publiques et privées, Collège etc...) ont participé à l'organisation de cette fête.

A l'heure actuelle, d'après les renseignements qui m'ont été fournis par M. le Receveur des Finances, Trésorier du Comité, une somme de 7.000frs environ, serait d'ores et déjà déposée ~~café~~ ses mains. Les dépenses n'ont pu être encore évaluées, mais elles ne doivent pas dépasser la somme de 8.000frs approximativement.

J'ai été heureux de constater, en assistant à cette fête pendant quelques instants avec M. le Maire d'Aubusson et les Autorités

.....

Fête de Noël organisée à Aubusson pour les enfants des chômeurs

« La fête [...] organisée à Aubusson s'est déroulée [le 31 décembre] de 16 heures à 18 heures, dans la salle du cinéma de l'hôtel de France. 500 enfants environ y assistaient. Une distribution de jouets et des friandises a été faite à tous les enfants. Des étrennes utiles (lainages) seront distribués ultérieurement dans les classes ».

de la Ville, que son organisation par les soins du Personnel enseignant et de quelques personnalités avait été parfaite et qu'elle avait produit bon effet sur les enfants, sur les familles et sur toute la population.

Le Sous-Préfet.

de faire effectuer dans son établissement une collecte à recueillir la somme de 415 francs. Il a fait acheter et porter à M^{me} la Directrice des Fraternités et des Jeunes:

papillotes	
4 petits "Collesonne"	1 boîte chocolat "marron"
13 grands "Collesonne"	1 boîte chocolat "Azulella"
2 macarons "malettiés"	20 cornets.
7 bouquettes "marron"	1 sac de bonbons fins
14 blocs "Supier"	1 cornet grand de café "marron"
	1 plaquette chocolat "marron"

Les vêtements ont été recueillis par dans les écoles
Comité Thiers et l'École Normale d'Institutiens.

École Sainte Thiers:

3 bonnets de laine (9 à 12 ans)
4 cache-cols de laine
3 pull-overs.
1 chemise
1 paire de chaussures
1 tranchée

École Normale d'Institutiens:

2 tabliers d'enfant 3 à 4 ans.

Étant donné que, dans le Département de la
Corse, les foyers de chômage se trouvent à Bourgenneuf
et dans l'arrondissement d'Aubunoy, et conformément
à son désir qui avait été pris par le Comité lors
de sa première réunion, les objets et dons en nature

ou en espèces qui ont été recueillis ont été ~~livrés~~
envoyés à M^r le Maire de Bourgenneuf et à M^r
le Sous-Prefet d'Aubunoy.

M^r le Maire de Bourgenneuf a reçu la somme de
300 francs par mandat expédié le 18 Janvier et la
somme de 80^{fr} par mandat du 16 Janvier. Soit 380^{fr}

Tous les objets: jouets et friandises lui ont également
été adressés

M^r le Sous-Prefet a reçu la somme de 400 francs et
d'accord avec le Comité de Aubunoy a fait la
répartition suivante:

Aubunoy : 300 f.

Telleries : 70 f.

Couy : 30 f. soit 400^{fr}

L'idée qui a dominé le mode de répartition
provenait de ce que les enfants de Chommes d'Aubunoy
avaient reçu des jouets alors que ceux de Bourgenneuf
en l'absence de Comité local n'avaient rien à
aucune distribution.

Il reste donc, en caisse, à l'heure actuelle,
la somme de 3^{fr} 20^{ct}. Les frais de répartition des mandats
s'élevaient à 7^{fr} 30^{ct}.

J'ajoute que H. Lalat, entrepreneur

Remerciements du Préfet de la Creuse

de Transports en Commun, appartenant à Guéret, Route
de Bourgueimont, a bien voulu transporter gratuitement les
objets et jouets destinés au Comité de Bourgueimont

Le 26 Janvier une lettre de félicitations leur a
été envoyée :

Monsieur

J'ai l'honneur de vous remercier, au nom du
Comité du Noël des ~~des~~ Enfants des Chouans, constituée
dans l'arrondissement de Guéret, de votre bienveillance
que vous avez bien voulu accomplir en transportant
gratuitement de Guéret à Bourgueimont, les jouets destinés
à être distribués aux enfants des familles durement
frappées par la crise

Agreez

Le Préfet.

Cel est le résultat des l'activité du Comité
de l'arrondissement de Guéret. Je vous remercie de
l'aide que vous avez bien voulu apporter aux
~~enfants~~ ^{enfants} nécessiteux qui auront eu, ainsi, grâce à votre
générosité et votre dévouement au Noël qui n'a jamais
pu être un Noël de déception. Je vous suis très
obligé de m'avoir aidé à appliquer vos instructions

du Gouvernement qui se caractérisent par une entente et
une solidarité plus étroite entre tous les français,
atteints par une crise économique qui pèse sur tout
le pays.

Enfin je ne veux point terminer ce compte rendu
sans adresser et je me adresse à ce témoignage, à tous les
généreux donateurs dont l'aide nous a été si
précieuse mes remerciements les plus vifs.

« Je vous suis très obligé de m'avoir aidé à
appliquer des instructions du gouvernement
qui se caractérisent par une entente et une
solidarité plus étroite entre tous les français,
atteints par une crise économique qui pèse
sur tout le pays. Enfin je ne veux point
terminer ce compte rendu sans adresser [...] à
tous les généreux donateurs dont l'aide
nous a été si précieuse mes remerciements
les plus vifs ».